



ARMOIRIES DE SAINT-FULGENCE



Le blason des armoiries de St-Fulgence se lit comme suit: D'azur au billot d'or posé en fasce et à la gerbe du même brochant posée en pal; au chef de sinople en forme d'anse embrassant une mer d'argent hissant de senestre chargée d'un petit navire à deux mâts désarmé de sable.

La devise: *Faire notre part.*

La composition de ces armoiries veut désigner la localité de Saint-Fulgence par des traits qui la caractérisent et permettent de la reconnaître entre toutes.

Ces traits sont groupés en deux secteurs.

Le premier la présente par des traits distinctifs de ce qu'elle est: 1°) une unité à la fois modeste et calme dans son activité, représentée par le champ bleu (d'azur), couleur qui, en héraldique, signifie ce qui est sans prétention et sans éclat dans son activité; 2°) un billot et une gerbe, symbolisant les deux ressources principales qui alimentent la vie de la localité.

Le second groupe, placé en tête (en chef) donne les traits géographiques des lieux: un territoire productif (forêt et champs agricoles), en vert (sinople) et une grande arse aux flots d'argent (source de profits) avec un navire dont les voiles sont détendues (désarmé), pour signifier qu'il s'y arrête.

La devise, *Faire notre part*, concorde avec ces idées et exprime la disposition de la population à contribuer, sans prétention ni tapage, au développement de la région et du pays, ce qu'elle fait tout particulièrement par les nombreux pionniers et les valeureux citoyens qu'elle produit et qu'on retrouve un peu partout.

Ces armoiries sont très expressives tout en étant simples.

Victor Tremblay, p. 24.